

**POUR
INTERVENIR
SUR :**

Le PROBLEME des SALAIRES

En prenant pour base de l'indice l'année 1938 : 100, le bulletin économique de l'Agence d'Édition et de Presse donne le tableau suivant :

Indices des salaires horaires dans la France entière :

	1938	Oct. 1945
Indice général	100	368
Salaires professionnels	100	371
Salaires manœuvres ...	100	359
Salaires des industries des métaux de la région parisienne :		
Ensemble	100	290
Professionnels	100	292
Manœuvres spécialisés..	100	302
Manœuvres ordinaires...	100	277

Ces chiffres sont confirmés par l'ensemble des statistiques, et l'on peut conclure que, en moyenne, les salaires sont multipliés par 3,5 depuis 1938.

Quant au coût de la vie, la progression est infiniment plus rapide. On peut calculer qu'en moyenne les prix

se sont élevés de 9 à 10 fois par rapport à 1938. C'est dire que si l'on prenait le salaire horaire minimum de manœuvre en 1938, soit 8,50 de l'heure, pour avoir le même pouvoir d'achat en 1946 qu'en 1938, celui-ci devrait toucher de 70 à 80 francs de l'heure, ou pour un mensuel 15.000 francs par mois.

Les propositions que nous devons faire, quant aux salaires, doivent tenir compte, indéniablement, des destructions des cinq années de guerre et d'occupation, et, pour être sérieux, notre parti ne peut pas revendiquer un pouvoir d'achat analogue à celui d'avant guerre.

COMMENT CALCULER L'INDICE DU COUT DE LA VIE.

Le syndicat parisien des instituteurs a établi un indice. Il a cherché à connaître des quantités de denrées nécessaires à la subsistance d'une famille de quatre personnes. Les prix des produits sont ceux de la taxe, sans tenir compte du manque de tel ou tel produit qui le rend introuvable sur le marché officiel.

Il arrive à une augmentation de 85 % de février 1945 à avril 1946. Le « Travailleur parisien » (U.D.) prétend que la production commence à faire baisser les prix.

L'optimisme de l'organe de l'U. D. est partagé dans les colonnes de la Vie ouvrière par tous les rédacteurs, de Tollet à Marie Couet, qui démontrent que la politique de production a déjà abouti à des résultats sensibles dans le domaine de la baisse. Qu'en est-il réellement ?

Nous avons recherché les prix officiels à la taxe d'un certain nombre de produits dont le Travailleur parisien fournit le tableau. Dans le tableau qui suit, la première colonne concerne les articles et les denrées, les deuxième et troisième colonnes, les prix fournis par le Travailleur parisien et la quatrième colonne, les prix réels à la taxe fournis par le bulletin officiel des prix, ainsi que par une visite dans trois grands magasins, qui sont : la Samaritaine, Esders et la Belle Jardinière :

Articles et denrées	Prix du travailleur		Prix réels Avril 1946
	Janvier 1946	Avril 1946	
Pâtes	32 80	32 80	34 >
Haricots secs	33 90	32 90	35 >
Carottes	4 20	4 20	8 80
Charbon	97 >	139 60	181 65
Complet ville	4.500 >	4.060 >	5.275 > laine et coton
Complet travail	630 >	575 >	1.000 > fil
Robes	2.500 >	1.940 >	3.200 > rayonne
Manteaux	5.000 >	4.950 >	6.000 >
Complets garçons	2.200 >	2.050 >	2.500 > fibrane
Tabliers	520 >	450 >	500 >
Chemises hommes	400 >	340 >	500 > rayonne et coton
Serviettes toilette	80 >	74 >	150 >
Combinaisons	400 >	340 >	700 > (qualité ordinaire)
Draps de lit	900 >	900 >	1.500 >

Ce tableau se suffit à lui-même. Pourquoi, malgré une production qui pourrait s'accroître, les prix resteront élevés ?

Dans un rapport publié par le syndicat national des ingénieurs architectes des cadres supérieurs du bâtiment et des travaux publics pour son congrès, il est établi une comparaison entre les prix pratiqués en 1936 et ceux en 1945 :

Citation de Marx

sur la question des salaires

« Le taux des profits n'est déterminé que par la lutte incessante entre le capital et le travail ; le capitaliste essayant continuellement d'abaisser les salaires à leur minimum physiologique et de prolonger la durée du travail à son maximum physiologique, tandis que l'ouvrier exerce constamment une pression dans le sens opposé.

« La chose se réduit à la pression des forces respectives des combattants. »

(« Salaires, prix et profits », édité par le P.C.F.).

Prix de vente	1936	1945	% de majoration
	Fr.	Fr.	
Charpente courante de bâtiment industriel, rendu, posé, le kilo	1 80	30 >	16,7
Pylônes métalliques pour lignes électriques, sur wagon départ, le kilo	1 20	20 >	16,6
Hangars agricoles le m2 couvert	40 >	700 >	17,4
Composants du prix de revient :			
Matériaux acier laminé, la tonne	560 >	4.700 >	8,4
Main-d'œuvre ouvriers qualifiés, région parisienne	7 >	55 55	4,8

Ainsi, un prix dont les deux composants ont augmenté de 5 à 6 fois, augmente de 16 à 17 fois, soit 2 fois plus. Pourquoi ? Parce que, dans les entreprises de construction mécanique, fonctionne une entente industrielle, entente qui fixe arbitrairement le prix.

Cet exemple démontre que, dans un système basé sur la propriété privée des moyens de production, système où les cartels, monopoles ou trusts détiennent, en fait, le monopole du marché, toute augmentation de la production n'entraîne pas une diminution des prix, avant tout, parce que le patronat veut

conserver intégralement son profit et l'augmenter. Il est clair que le mot d'ordre de nationalisation sans indemnité ni rachat, de l'expropriation des industries clés, trouve sa justification dans cet exemple.

Il est d'ailleurs particulièrement intéressant de constater que les entreprises de construction métallique fournissent :

- 1° A l'industrie du bâtiment;
- 2° A l'industrie de l'électricité;
- 3° A l'agriculture,

et que les prix fixés par l'entente industrielle ont une action immédiate sur le coût de la construction, sur le coût